



UNAF 86



District de la Vienne de Football
1 rue François PRAT
86000 POITIERS

Réunion du Lundi 13 Mars 2017

Procès-verbal numéro 7

Président : M. LAVAUD

Présents : M. AUGER, BAJOUX, BOUILLEAU, BRISSONNET, FAVARD, GALLAS GALLOT, GROLLEAU PLAINCHAMP, POHIN, RIVIERE

Excusé(s) : Me AUBOURG, M. DOUSSELAIN, GERMANAUD,

Approbation du PV du **Lundi 13 Février 2017**.

VIE DE L'AMICALE

- Bon rétablissement à Mme Pascale **CALENDRIER** pour une intervention chirurgicale.
- Bon rétablissement à Mickael **PENEDO** arbitre de Ligue (CREUSE) suite à une agression en CORREZE.
- Félicitations à Mme Béatrice **MATHIEU**, élue **Présidente** de la **CRA Ligue Nouvelle-Aquitaine**

L'Amicale compte à ce jour **109** adhérents.

COMPTE RENDU : STAGE MAGIC et SAJES CASTELMAUROU (31) Samedi 11 Mars 2017

Ce stage a été organisé par les responsables d'**UNAF MAGIC**, M. Laurent **CZWOJDZINSKI** et d'**UNAF SAJES**, M. Geoffrey **LUZINSKI** et la présence de M. Jean-Jacques **DEMAREZ**.

Marc et **Florent** ont participé au stage formation **UNAF MAGIC** (Logiciel Adhésions)

Patrick à participé au stage formation **UNAF SAJES** (Logiciel Juridique)

Un compte rendu est fait sur cette participation qui à été très constructive pour pouvoir améliorer la fonctionnalité des deux logiciels.

REUNION SECTION REGIONALE VILLENEUVE SUR LOT (47) 25 mars 2017

Marc **LAVAUD** participera à cette réunion.

INSCRIPTION AU CONGRES NATIONAL A POISSY (78) 25 Mai au 28 Mai 2017

Patrick GALLOT participera à ce Congrès et représentera l'**UNAF 86**.

ASSEMBLEE GENERALE UNAF 86

L'**Assemblée Générale** est prévue le **Vendredi 19 Mai 2017** au **Restaurant l'ATELIER** en collaboration avec la **CDA**.

CHALLENGE DE L'ARBITRAGE

Pour la saison 2016-2017, l'**UNAF 86** participera au Challenge de l'arbitrage pour une remise aux candidats élus.

JURIDIQUE et DISCIPLINE

JURIDIQUE : Dossier en cours

L'audience au **Tribunal Correctionnel** de **POITIERS** est fixée au **Mardi 14 Mars 2017** à **16 h**.

Jean-Claude **BAJOUX** et Patrick **RIVIERE** l'accompagneront.

PAGE FACEBOOK

Florent **FAVARD** a rajouté un bon de commande pour acheter des drapeaux électroniques.

Prix : 295,00€.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter M. Marc **LAVAUD** 06.18.70.84.80

BILAN FINANCIER

Gilles nous fait un compte rendu financier sur les 6 derniers mois écoulés.

EQUIPE DE FOOTBALL

Florent nous fait un compte rendu sur ce qui va être fait avant la fin de la saison.

QUESTIONS DIVERSES

M. Jean-Louis **RIDEAU** sera invité à la prochaine réunion pour nous présenter le **projet d'accompagnement des nouveaux Arbitres**. Il sera mis en place par la **Commission Départementale de Détection Recrutement Formation des Arbitres** pour la saison 2017-2018.

L'**UNAF 86** va faire des polos pour le bureau, chaque membre payera son polo.

Prochaine réunion le **Mardi 25 Avril 2017 à 18h30**.

Le secrétaire de
séance
Patrick RIVIERE

INFORMATIONS A TOUS LES ARBITRES UNAFISTES OU NON

En cas d'incidents sur un match, il est rappelé aux arbitres l'importance de se mettre en contact avec M. Patrick **RIVIERE** (Délégué Juridique) ainsi que Guy **BOUILLEAU** (Délégué Juridique Adjoint). Accompagnement dans toutes les démarches lors d'une agression.
N'hésitez pas à les prévenir immédiatement par téléphone ou par Facebook (onglet : Appeler maintenant)

QUE FAIRE EN CAS D'AGRESSION ?

1- Dans un premier temps :

Arrêter le match.

Se faire raccompagner par le Délégué, ou par des membres des clubs dans votre vestiaire.

Bien identifier le ou les auteurs.

Récupérer tous les renseignements possibles (feuille de match, n° de licence etc...).

Prévenir la **POLICE** ou la **GENDARMERIE**.

2- Dans un deuxième temps :

Suivant la **gravité de l'agression**, se rendre, ou se faire accompagner à l'hôpital pour l'obtention d'un certificat médical descriptif des blessures.

Aller déposer plainte.

DEPOT DE PLAINTE :

Préciser que la plainte est déposée pour « **violences volontaires sur personne chargée d'une mission de service public, ou outrage sur personne chargée d'une mission de service public** » (Loi 2006-1294 du 23 octobre 2006 article L223-2) et se constituer « **Partie Civile** ».